

EDITION DU SOIR

SAMEDI, 18 FEVRIER 1893

La Chambre de Commerce

Nous avons sous les yeux le rapport du président de la Chambre de Commerce, lu mardi à l'assemblée générale trimestrielle.

Il y a de bonnes choses, mais aussi il y en a de pitoyables. Ainsi quand le Conseil de la Chambre révèle toute une conspiration honteuse des fromageries d'Ontario qui expédient leurs rebuts sous l'étiquette de "fromage français", il rend service à l'une de nos grandes industries.

Le rapport fait aussi mention de pétitions réitérées aux autorités fédérales pour demander l'insertion d'une clause rendant obligatoire la construction du pont, dans le contrat de transfert projeté de l'Intercolonial; la réorganisation complète de la Quarantaine de la Grosse Ile, le parachèvement des travaux du Havre, et un service de steamers rapides, toutes démarches qui n'aboutissent à rien.

Mais où le Conseil cesse d'être l'interprète du sentiment public, c'est lorsqu'il plaide la cause des monopoles du pétrole contre les consommateurs et supplie le gouvernement fédéral de maintenir une taxe qui fait payer cent pour cent plus cher un article de consommation aussi générale. Qu'est-ce que fait à Québec les millions de la compagnie de Pétrole, dont le siège d'opération est à l'autre extrémité d'Ontario? Si l'autorité n'est-ce pas plutôt sur le sort du pauvre consommateur de notre district qui est obligé de payer de sa poche pour soutenir un gigantesque monopole qui ne lui rapporte absolument rien?

Le Conseil n'a pas exprimé dans cette circonstance l'opinion de la Chambre de Commerce.

Plus fort que cela encore: le rapport parle d'une pétition contre les taxes imposées l'an dernier par le gouvernement provincial, pétition à laquelle le gouvernement n'a pas daigné répondre, et le rapport exprime l'espoir que ces taxes iniques vont être rapplées.

Ce rapport est signé: V. Châteaufort, président. Quelle espèce d'homme est donc M. Châteaufort? Se déboulonne-t-il à volonté comme le personnage de Molière? Député, il a voté les taxes; président de la Chambre de Commerce, il le blâme. Au Parlement, il vote comme un homme pour le gouvernement qui refuse de modifier les taxes; à la Chambre de Commerce, il est le premier à crier qu'il faut un changement.

Que pense M. Châteaufort, simple particulier, de cette chicane entre le député Châteaufort et le président Châteaufort?

Dernières nouvelles condensées

Mardi, on a permis à M. Charles DeLesseps de quitter sa prison pour aller passer la journée chez son père, à la Chesnaye. M. Ferdinand de Lesseps est toujours ignorant de la condamnation qui le frappe avec son fils.

L'entrevue a été une navrante comédie. Les détectives qui accompagnaient M. C. De Lesseps ont été présentés au "Grand Français" comme des amis personnels. On craint que l'entrevue prolongée de fils ne le père. De là l'autorisation de ces entrevues qui se répéteront toutes les semaines.

M. Charles de Lesseps ne paraît pas espérer que sa condamnation soit annulée. Si ce qui concerne le canal de Panama, il pense que la France ne mettra plus d'argent dans l'affaire et que le canal sera achevé par les Etats-Unis.

Le conflit du Kansas est réglé. Les Républicains ont en gain la cause et restent en possession de la législature. La cause de ce bizarre imbroglio, c'est qu'aux dernières élections les candidats républicains et ceux de l'ancien parti de l'Alliance des Fermiers, appelés maintenant populistes, se sont prétendus élus.

Le Globe d'hier contient un article terrifiant sur les projets de M. Van Horne, et demande à celui-ci veut acheter tout le Canada et s'en déclarer le monarque absolu.

On a inauguré hier à Philadelphie le service pneumatique pour la transmission des matières postales. Le premier objet livré au tube a été une bulle, "le plus beau message qui ait été donné aux hommes", enveloppé dans un drap d'or américain, "emblème de la liberté d'un peuple heureux de 65 millions." La vitesse de la transmission a été de 45 pieds à la seconde, avec une pression de 6 livres au pouce.

Un steamer arrivé de Chine à San Francisco hier avait de la petite vérole à bord, il a été mis en quarantaine.

Première lecture du bill du Home Rule hier aux Communes anglaises. Quand M. Gladstone a déposé le bill sur la table, les libéraux, nationaux et radicaux ont fait une ovation frénétique qui a duré plusieurs minutes.

La 2ème lecture a été fixée au 13 mars. Les pèlerinages à Rome se succèdent de puis le commencement des fêtes jubilaires. L'autre jour, des milliers d'anglais catholiques s'en rendus sous la direction du duc de Norfolk. Puis est venu le pèlerinage des français. Hier le Pape a reçu 7,000 italiens venant de toutes les parties de l'Italie pour lui rendre hommage.

Echos de la Chambre

On nous a fait observer que nos remarques de l'autre jour à propos de l'incident de M. Pettigrew dans la galerie de l'Oratoire n'étaient pas tout-à-fait exactes. D'abord, ce n'est pas M. Desjardins qui a introduit M. Pettigrew dans la galerie. Quant à l'Oratoire, il a été seulement M. Pettigrew de sortir de la galerie parce qu'il disait-il, il n'avait pas fait présenter par un député. M. Leblanc a été un peu vil, mais on nous assure qu'il n'a pas tenu le langage sévère que nous lui avons prêté.

M. DeChêne a demandé au gouvernement

ce matin à M. Christopher Robinson a répondu que "zout de cette province. M. Casgrain a répondu que le renseignement demandé se trouvait dans les Comptes publics.

Nous les avons fouillés et, aux pages 111 et 112, nous avons trouvés les deux entrées suivantes: "Christopher Robinson Q. C. Opinion écrite, déboursés et frais de voyage de Hon. H. Mercler et ses associés, 250.00. Pour somme payée par lui-même à E. B. Osler, C. R. pour son opinion légale sur la même question, 150.00."

On se rappelle que le gouvernement a employé trois avocats à l'enquête préliminaire devant la cour criminelle, dans le procès de M. Mercler. Toutes ces lumières réunies n'étaient pas suffisantes. Il a fallu payer \$400.00 à des avocats d'Ontario pour faire la leçon aux substituts de M. Casgrain. Assurément, on procède du procureur général, et on le paie pour des avocats conservateurs de Québec: il n'en a pas trouvé un qui fût suffisamment qualifié pour lui demander son opinion.

Ce M. Osler est le même qui est allé à Regina avec M. Casgrain pour faire pendre et enterrer le cadavre de M. D'Alton McCarthy, le francophone bien connu.

Il est évident que nos ministres voulaient un ami de notre race, une main habituelle pour mettre la corde au cou de M. Mercler.

En réponse à M. Girard de Rouville, M. Hall a déclaré ce matin que l'état des finances de la province ne permet pas au gouvernement d'abolir les taxes imposées à la dernière session.

Bien qu'ils eussent que la Chambre dût voter ce matin, plusieurs députés n'ont pu résister au désir de passer le dimanche dans leurs foyers et sont partis par les trains d'hier soir et de ce matin pour ne revenir que lundi.

Aussi la séance de ce matin a-t-elle été courte et sans intérêt.

La Chambre a siégé une heure et demie à peine.

En réponse à quelques interpellations et adoption sans discussion de quelques bills, voici tout le bilan de cette séance.

Les amis de l'honorable M. Jos. Sheehy apprendront avec plaisir qu'il est maintenant en pleine convalescence.

Il a fait sa première sortie ce matin sur la Grande-Allée et espère pouvoir prendre son siège au commencement de la semaine prochaine.

Dernières Dépêches

A OTTAWA

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 18.—Le sujet général de conversation aujourd'hui est la mise à nu par M. Edgar à la Chambre des Communes hier, de la manière dont le pays est plumé par le gigantesque combine des monopoles.

On dit qu'un avocat de Halifax du nom de Newcombe succédera à M. Sedgwick comme député ministre de la Justice. Celui qui devrait avoir cette place, c'est M. Augustus Power, fils du feu juge Power de Québec, mais les orangistes objectent à la promotion de M. Power, et leur volonté fait lui pour si John Thompson.

Plusieurs des directeurs de l'Empire sont ici pour passer le chapeau parmi les fidèles pour aider au soutien de ce fidèle organe du parti.

M. D. A. McCarthy a promis d'appuyer la requête des Patrons de l'Industrie, demandant l'abolition des droits sur l'huile de charbon, le fil à lier et le fil de fer barbelé.

Nouvelles de Montréal

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 18.—Le maire Desjardins prétend que le maire McShane n'a pas de droit à un décompte parce qu'il avait payé ses taxes la veille du scrutin par un chèque non accepté et que sa candidature était nulle.

Le collègue, l'enseigne de la mairie, est encore en possession de M. McShane.

Une délégation irlandaise est allée à Québec hier pour s'entendre avec les irlandais de Québec pour demander un représentant dans le cabinet provincial.

Parlement fédéral

2ème SESSION—7ème PARLEMENT

SEANCE D'HIER

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 17 fév.—M. Mills se plaint de l'action d'un certain nombre de membres du Parlement qui se sont constitués en comité du conseil pour aviser Son Excellence de dénoncer un acte passé par la Législature locale de la Nouvelle-Ecosse. Le gouverneur général représentant la Reine, ne devait être approché que par les aviseurs légaux de la Couronne. Le gouvernement sanctionne-t-il tel procédé?

M. Weldon se lève pour défendre ses amis et lui-même, vivs par cette interpellation. S'ils ont agi en faveur de la liberté d'expression, le gouvernement général, c'est qu'ils ont cru que l'Empire pourrait être mis en danger si l'on permettait à des capitalistes étrangers de s'emparer de toutes les mines de charbon du Cap Breton et de la Nouvelle-Ecosse, les seuls endroits où l'Angleterre pourrait s'appuyer de l'Empire.

L'honorable M. Laurier dit que tout sujet britannique a le droit indubitable de s'adresser à la Reine, mais telle pétition ne devait être présentée que par les aviseurs légaux de Sa Majesté. Il est vraiment étrange de voir de constater chez l'honorable monsieur d'un face si peu de confiance dans le gouvernement qu'il croit nécessaire de s'adresser directement au représentant de la Reine.

M. McKen gausille plaisamment les honorables messieurs sur leurs craintes de perdre la couronne de l'Empire, et dit qu'il est étrangement qu'il les croit plus loyaux que la reine elle-même.

Sir John Thompson admet qu'aucun membre de cette Chambre n'a le droit d'offrir son avis à Son Excellence, mais croit qu'il y a un malentendu en cette affaire. Les messieurs que l'on prétend s'être rendus auprès du gouverneur général, ont été appelés à l'Oratoire et dans le cours de la conversation, il ont donné quelques informations. Il n'y a rien de mal là-dedans. Son Excellence leur a demandé de mettre devant elle, par les aviseurs légaux de la Couronne, les faits à leur connaissance.

M. Tarte se lève alors aux applaudissements de la gauche et dit qu'il a été heureux d'entendre la définition des droits du gouvernement responsable par le premier

ministre lui-même. Durant les deux dernières années des notions laconiques diffusées ont été produites dans la province. Quant à l'observation en pareille matière, l'une à l'usage exclusif de l'élément anglais, l'autre appliquée à l'élément français de Québec. "Je n'ai jamais eu l'impression que la province n'a toujours été son opinion que la province ne peut accepter d'avis que de ses aviseurs légaux, les seuls qui aient le droit d'être entendus par le gouverneur général. Il est surpris de voir des députés de la droite mépriser ces traditions et lois du gouvernement constitutionnel. La province de Québec, dit-il, apprendrait avec plaisir que ces lois n'ont été établies que pour le bien de la province. Les traditions lorsqu'elles sont concernées. Il est temps pour les électeurs de cette province de savoir s'il y a deux régimes d'observés, l'un pour Québec et l'autre pour le reste du Dominion. Je ne vois qu'un seul ministre Canadien-français à son siège, le ministre des Travaux Publics, et je lui demande s'il endosse les opinions émises par le premier ministre et s'il croit que la province de Québec n'a pas droit d'être traitée sur le même pied que les autres provinces?"

M. Tarte espère avoir avant peu l'occasion de demander au gouvernement si la doctrine énoncée par l'honorable premier s'applique à la province de Québec.

M. Foster dépose sur la table copie des opinions suppléentaires de la question.

M. Edgar continue le débat sur le budget. Il s'applique surtout à démontrer l'injustice des droits sur le coton, qui ont en réalité pour effet de faire tomber \$3,820,500 dans le gousset des manufacturiers, tandis que le désordre n'en coûte que \$11,114,000. C'est un vol légalisé au profit d'un combine, dont le gouvernement est seul responsable.

À la veille le débat est continué par MM. Northrup, Fraser, Bennett, McDonald (Huron) a proposé l'ajournement du débat à 10 h. 55.

LA CIQUE SUR L'ECHEFAUD

On télégraphie de Floresville (Texas) qu'un mexicain du nom d'Alfonso Elizondo, condamné à mort pour avoir assassiné et volé un riche éleveur, devait être pendu publiquement vendredi prochain. Mais, une ou deux heures avant le moment fixé pour l'exécution, le shérif a reçu une dépêche du gouverneur de l'Etat, M. Hogg, l'informant qu'il avait commandé la peine de mort prononcée contre Elizondo, en celle des travaux forcés à perpétuité.

"La potence", dit-on, dressée, ajoute la dépêche, et, suivant l'usage, un costume flamant neuf avait été offert au condamné pour monter à l'échafaud. Il paraît même qu'Elizondo envisageait du moins affecté d'envisager son exécution comme une véritable petite fête dont il devait être le héros. Quel qu'il soit le shérif, le condamné lui-même, et toute la population de la ville et des villages voisins ont manifesté le plus vif désappointement en apprenant que l'exécution ne pouvait plus avoir lieu. Il fallait absolument trouver quelque spectacle inoffensif pour dédifier la fête d'avoir été privée du plaisir d'assister à une pendaison. Une idée de génie a traversé alors l'esprit du shérif, qui craignait peut-être qu'on ne lui enlevât son prisonnier pour le lyncher. Il a conduit Elizondo sur l'échafaud, comme s'il allait procéder à l'exécution. M. Kéner, contre des ordres du gouverneur. Mais, après avoir passé le nœud coulant au cou du Mexicain et lui avoir rabattu le lugubre bonnet noir sur le visage, le shérif, au lieu de faire jouer la trappe, a invité le prisonnier à danser une gigue.

Non seulement l'exécution a été évitée, mais le shérif, par sa conduite, a encouragé par les applaudissements frénétiques des spectateurs, il a dansé consécutivement pendant une heure, sur la plateforme de l'échafaud sur lequel il devait être pendu.

Le prisonnier, ajoute la dépêche, a soulevé un tel enthousiasme parmi les milliers de personnes, hommes, femmes et enfants, qui assistaient à ce spectacle unique, que le shérif a eu un instant avant de dépasser son but, et a crant très sérieusement que les spectateurs ne le lynchaient pour prisonnier, non plus pour le lyncher, mais pour le délivrer.

A TRAVERS LA VILLE

GLORIEUX ANNIVERSAIRE

Noces d'argent des Zouaves Canadiens

Le 17 février 1893, à 7 heures du soir, une poignée de jeunes gens étaient réunis dans la chapelle Notre-Dame des Victoires, Basse-Ville, entourés de leurs parents et amis, pour assister à un salut solennel célébré par Mgr. Baillargeon, l'honneur de leur départ pour voler au secours du Saint-Père.

A sept heures hier soir, 17 février 1893, ces jeunes gens, arrivés à l'âge mur, se sont de nouveau réunis dans la même chapelle pour fêter ce glorieux anniversaire. Parmi les douces émotions de leur réception par le Saint-Père, les joies du retour, le révérend Père a rappelé toutes ces choses aux zouaves avec la voix du cœur.

Nous avons vu plus d'un de ces braves les yeux humides sous les souvenirs des épisodes de leur épopée.

Après ces discours, le révérend Père Hamon a primé le désir de voir se former un bataillon de zouaves pour perpétuer le souvenir des vaillants qui n'hésiteront pas à quitter leur pays pour aller faire un repart de leur pays pour les chrétiens.

En terminant, le révérend Père a prié Son Eminence de bénir les zouaves.

Après le salut, on a chanté le Te Deum.

A L'HOTEL-DE-VILLE

Voici le plus intéressant de la séance d'hier soir.

M. Fitzpatrick a pris son siège de conseiller pour la première fois, présenté par M. S. N. Parent.

M. Robitaille a substitué à sa motion précédente en faveur du chemin de fer de l'Atlantique au cas d'une guerre!

Le projet de la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliait la cité de Québec avec le chemin de fer Canada Atlantique et l'Atlantique.

Que ce conseil voit avec plaisir le projet de la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliait la cité de Québec avec le chemin de fer Canada Atlantique et l'Atlantique.

Que ce conseil voit avec plaisir le projet de la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliait la cité de Québec avec le chemin de fer Canada Atlantique et l'Atlantique.

Que ce conseil voit avec plaisir le projet de la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliait la cité de Québec avec le chemin de fer Canada Atlantique et l'Atlantique.

Que ce conseil voit avec plaisir le projet de la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliait la cité de Québec avec le chemin de fer Canada Atlantique et l'Atlantique.

Que ce conseil voit avec plaisir le projet de la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliait la cité de Québec avec le chemin de fer Canada Atlantique et l'Atlantique.

Que ce conseil voit avec plaisir le projet de la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliait la cité de Québec avec le chemin de fer Canada Atlantique et l'Atlantique.

Que ce conseil voit avec plaisir le projet de la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliait la cité de Québec avec le chemin de fer Canada Atlantique et l'Atlantique.

Que ce conseil voit avec plaisir le projet de la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliait la cité de Québec avec le chemin de fer Canada Atlantique et l'Atlantique.

Que ce conseil voit avec plaisir le projet de la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliait la cité de Québec avec le chemin de fer Canada Atlantique et l'Atlantique.

Que ce conseil voit avec plaisir le projet de la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliait la cité de Québec avec le chemin de fer Canada Atlantique et l'Atlantique.

Que ce conseil voit avec plaisir le projet de la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliait la cité de Québec avec le chemin de fer Canada Atlantique et l'Atlantique.

Que ce conseil voit avec plaisir le projet de la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliait la cité de Québec avec le chemin de fer Canada Atlantique et l'Atlantique.

L'ELECTEUR

Après délibération, il a été décidé de réduire la taxe du séminaire à \$5,000 et de maintenir le taux antérieurement fixé pour les autres communautés.

Son Honneur le maire et MM. les échevins Hearn et Kirovack auront une entrevue aujourd'hui même à ce sujet avec Mgr. Paquet, représentant des communautés religieuses dans cette affaire.

Bénéfice de l'Hôtel-Dieu de Lévis

La soirée d'hier soir à la salle Notre-Dame, Lévis, organisée par les dames anglaises de cette ville pour venir en aide au nouvel Hôtel-Dieu, a eu un succès sans précédent.

Pas moins de 800 personnes se sont rendues à la gracieuse invitation qui leur était faite, parmi lesquelles on remarquait les révérends MM. Feuilleux, Carrier, Lucien Gauvreau, Beaulieu, Scott et Turgeon, Son Honneur le Maire et le député du comté.

Mais diversion, joli drapeau en deux actes, a été rendu avec la dernière perfection par Miles Shippman, Mine Barclay et MM. C. Barclay, H. A. Toledit, M. Raymond et W. Russell.

La partie musicale n'a pas été moins bien réussie.

Wallis et Gendreau, les deux musiciens bien connus de la Batterie B, ont été biffés. Charmante la chanson française donnée par Mme G. Shippman et M. E. Bernier, avec accompagnement de flûte; Mile Shippman a joué.

Les remerciements sont dus aussi à la fanfare de la Batterie B qui avait bien voulu prêter son concours.

Les succès qui ont couronné les efforts des dames organisatrices ont leur meilleur récompense.

Bazar du patronage

Les dames directrices de la table de rafraîchissements remercient sincèrement les visiteurs charitables qui ont bien voulu contribuer au succès de leur œuvre, par leurs aumônes. La recette de cette table est de \$319.82.

La table de loterie a rapporté la somme de \$78.65.

Trouvé

Un porte-monnaie contenant une montre, de l'argent, ainsi que quelques autres objets. On pourra le réclamer en s'adressant au No 105 rue St-Olivier.

A louer

Excellente maison rue du Palais, 8 chambres, avec cour etc. Voir l'annonce.

La "Sun Life"

Les porteurs de polices dans la compagnie "Sun Life" ont droit de se féliciter de l'avancement remarquable de la compagnie, tel qu'exposé dans une autre colonne. A chaque année cette grande institution canadienne a pris les devants, jusqu'à ce qu'en 1892 elle ait éclipsé toutes ses concurrentes.

"La Sun", seule, a payé, malgré l'augmentation des nouvelles assurances émises et prises par les compagnies canadiennes, plus que toutes les autres compagnies réunies. L'augmentation des affaires pour toutes les compagnies a été, en 1891 de \$4,239,829, sur lequel montant la "Sun" a contribué pour \$2,361,133, chiffres pris de l'Insurance and Finance Chronicle de février 1893.

Son succès a été phénoménal, considérant la concurrence, et les autres compagnies de moindre importance ont bien raison de l'envier. Le taux de la mortalité, malgré les millions additionnels d'assurances en force, a été \$16,000 de moins qu'en 1891. Ceci prouve le soin qu'on apporte dans la sélection des assurés, le plus important dans une compagnie d'assurance sur la vie. On peut juger de la prudence et du soin apportés dans la gestion des affaires en considérant les dépenses modérées de la compagnie. Le rapport annuel accuse une diminution de la prime payée, ce qui est le plus convaincant de la meilleure compagnie ou il peut s'assurer est la "Sun Life".

LOUIS TESSIER, Gérant à Québec.

Les loteries

Il n'est pas étonnant depuis quelque temps et surtout la nuit, être empiétre par la friction. Si on laisse faire, des tumeurs se forment, souvent accompagnées d'hémorrhagie et d'ulcération deviennent très douloureuses. L'ONGUENT SWAYNE arrête la décomposition et l'hémorrhagie, guérit les ulcères et dans la plupart des cas fait disparaître les tumeurs. 50c. à la pharmacie ou par la poste. Dr SWAYNE & SON, Philadelphie. LYMAN, SONS & Co, Montréal, agent en gros. 6 oct-6 m. m j s

Vente sans réserve

Voire annonce Fortin & Michaud, quatrième page.

A vendre

125 gros bouteilles hies (pintes). En lot au goût de l'acheteur. ROBERT BORDLAND & Co, 116 rue St-Pierre. 11 fév-1893

C. C. RICHARD & Co.

Monsieur.—J'ai employé votre Liniment Minéral dans ma famille depuis un grand nombre d'années pour différentes maladies, et plus particulièrement pour une sérieuse attaque de grippe que j'avais contractée l'hiver dernier, et je crois fermement qu'il m'a sauvé la vie.

Sydney, C. B.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de feu Marie Célestine St-Hilaire, épouse de M. A. A. Cantin, sera chanté lundi 20 du courant, à 7 heures à l'église St-Roch. Parents et amis sont priés d'y assister.

DECES

CAMPEAU.—Le 18 février est décédé Marie-May-Stella, enfant de Félix Campeau, employé civil, à l'âge de 9 mois. L'inhumation aura lieu demain à 3 heures.

Départ de la maison mortuaire, 69 rue Ste-Anne pour le cimetière Belmont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVIGNEUR.—Décédé le 18 courant, à l'âge de 3 mois et huit jours, Marie Blanche Alice Edith, enfant bien aimé de M. Henri Lavigneur, marchand de musique.

Le convoi funèbre quittera la demeure de son père, No 60 rue Richelieu, dimanche le 19, à 2 h 45 pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière St-Charles. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA SECURITE AVANT TOUT

La valeur d'un remède n'est réelle qu'en autant que tous les éléments qui le constituent concourent à la guérison du mal qu'il est destiné à combattre et qu'il n'enfreigne pas la loi de la nature.

Les principes de la médecine moderne, qui ont été acquis par l'expérience et la science, ont été appliqués à la guérison des maladies. Les principes de la médecine moderne, qui ont été acquis par l'expérience et la science, ont été appliqués à la guérison des maladies.

Les principes de la médecine moderne, qui ont été acquis par l'expérience et la science, ont été appliqués à la guérison des maladies.

Les principes de la médecine moderne, qui ont été acquis par l'expérience et la science, ont été appliqués à la guérison des maladies.

Aux consommateurs de gaz

Payez vos comptes de Gaz le ou avant lundi, 20 courant, et sauvez l'escompte, 17 fév-3f

Société de St-Vincent de Paul

Il y aura réunion générale des membres de la société de St-Vincent de Paul demain soir à 7 heures à l'église des Sœurs de la Charité.

La reconnaissance de milliers

de personnes par tout l'univers atteste de l'efficacité du Schiffman's Asthma Cure. Il guérit d'autres remèdes ont échoué. Demandez à l'importateur de la pharmacie ou adressez-vous au Dr R. Schiffman, Saint-Paul, Minn., et vous obtiendrez un paquet d'essai gratuit, en nommant l'Electeur.

Comment guérir toutes les maladies de peau

Appliquez simplement l'ONGUENT SWAYNE. Pas besoin de traitement interne. Guérit dartre, eczéma, démangeaison, toutes éruptions sur le visage, les mains, le nez, etc. Rend la peau saine, fraîche et sa blancheur. Aucun autre remède ne possède plus de propriétés curatives. Demandez l'ONGUENT SWAYNE, votre pharmacien.—LYMAN, SONS & Co, Montréal, agents en gros. 6 oct-m. j s-6 mois.

Montréal, décembre 1890.—M. J. LAVIGNEUR, écrivain, M. D.—Mon cher monsieur,

J'ai déjà en occasion de me servir de diverses préparations à la térbenthine et j'en suis toujours très satisfait. Dans des affections des bronches et de la gorge, j'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du Sirop de Térbenthine du Dr Laviolette, et en ai obtenu des effets prompts et remarquables, surtout dans le cas de la Grippe. M. Recorder B. A. T. DE MONTREAL.

Rhumatisme guéri dans une journée

South American Rheumatic Cure pour rhumatisme et névralgie opère une guérison radicale en 1 à 3 jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieuse. La première dose donne immédiatement de bons effets. A vendre par W. Brunet & Co, 26 oct. 1892.—1 an sam.

English Sparin Liniment fait disparaître toutes tumeurs dures, molles ou calleuses, reliquats d'accidents chez les chevaux, vessigons, farçons, saurs, entorses de la poigne, formes, rotisseurs, entorses en général, gonflement de la gorge, toux, etc. A vendre par W. Brunet & Co, 26 oct. 1892.—1 an sam.

Gales sur le corps humain et sur les animaux

guéries en 30 minutes par la lotion Woodford's Sanitary. A vendre par W. Brunet & Co, 26 oct. 1892.—1 an sam.

Les mères

trouveront le PAIN KILLER inappréciable dans la famille, et on devrait toujours l'avoir à portée de la main, au cas d'accidents, vomissements, farçons, saurs, entorses de la poigne, formes, rotisseurs, entorses en général, gonflement de la gorge, toux, etc. A vendre par W. Brunet & Co, 26 oct. 1892.—1 an sam.

Rebecca Wilkinson, de Brownsville, Ind., dit: "J'ai souffert pendant trois ans de névralgie, faiblesse de l'estomac, dyspepsie et indigestion jusqu'à l'épuisement de ma santé."

J'ai acheté une bouteille de South American Nerveine qui m'a fait plus de bien que toutes les fois de ma vie où j'avais dépensé \$50 pour le docteur. Je conseillerais à toute personne faible de se servir de ce remède précieux, que je considère comme le plus grand remède du monde.—Une bouteille essayez vous en